

Le 17 juillet 2009 à 11h30, un millier de professionnels se sont réunis dans la Cour d'Honneur du Palais des Papes d'Avignon, à l'appel conjoint de la CGT Spectacle et de ses organisations le SFA, le SNAM et le SYNPTAC d'une part, et du SYNDEAC (Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles) d'autre part ; une quinzaine d'autres organisations d'employeurs et autres organisations et fédérations du spectacle vivant s'étaient associées à cette initiative.

A cette Assemblée Générale d'information et de mobilisation participaient aussi des élus - tant nationaux que territoriaux - des membres de la FNCC (Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture), Agnès Naton, secrétaire confédérale de la CGT... et des personnels du Ministère de la Culture, entre autres de la DMDTS !

Les deux organisations initiatrices ont informé l'assistance :

- sur les Entretiens de Valois, leur déroulement, le grand intérêt de cette convocation de toutes les collectivités publiques tant nationales que territoriales et des organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, ainsi que des préconisations qui en ont surgi, puis de leur instrumentalisation par la DMDTS qui fait qu'à ce jour, 18 mois de réflexion et de propositions ont accouché d'un souriceau mort-né.
- sur le plan de relance, sur lequel le Président de la République s'était engagé et qui semblait à ce jour oublié, tandis que Bercy massacre à la tronçonneuse le budget du spectacle vivant en appliquant les réductions votées l'an dernier
- bref, sur la duplicité de ce pouvoir qui fait l'inverse de ce qu'il dit, et qui, au-delà d'une volonté affichée de soi disant économies, met en œuvre une politique de désengagement de l'Etat et de marchandisation de la création.

Elles ont ensuite appelé à la lutte dès septembre dans toutes les régions et dans le cadre de la préparation d'une loi d'orientation et de programmation que nous revendiquons (cf. motions ci-dessous). Une journée nationale d'action est d'ores et déjà fixée au 21 septembre.

Au-delà des professionnels et des publics, elles appelaient les partis politiques et leurs élus à se joindre à cette contre-offensive sur leurs propres réflexions et revendications (pendant le Festival, nous avons appris que Nicolas Sarkozy cherchait à réserver aux Municipalités le droit de conduire une politique culturelle, Régions et Départements étant exclus par la suppression de la « clause générale de compétences »).

Après 4 interventions d'organisations d'employeurs appuyant cet appel, nos camarades de la CGT Culture représentant les personnels du Ministère ont décrit la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) mise en œuvre et qui pour 0,3 % d'économies cumulées (!) démolissent le Ministère et les responsabilités publiques qu'il incarnait.

Ensuite le débat s'étendit à la salle.

En réponse à l'ensemble de ces attaques, l'AG a adopté 4 résolutions demandant :

- l'élaboration d'une loi d'orientation et de programmation, avec un volet sur la décentralisation, pour les Arts et la Culture
- La suppression du Conseil Supérieur de la Création Artistique
- La mise en œuvre d'un plan de relance à hauteur de 400 millions d'Euros
- L'arrêt de l'utilisation des flashball et le soutien à Joachim Gatti, agressé par la police à Montreuil et qui a perdu un œil.

Nous le disions dès l'an dernier en Avignon : moins on investit dans la création, plus on investit dans la répression !

Nous pouvons encore contrecarrer cette entreprise de liquidation.
Construisons dans la lutte la loi d'orientation et de programmation !

- **Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition :**

Son site internet au
www.fnsac-cgt.com

Sa messagerie vocale au
01 48 03 87 76

FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60
Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com